

# REUNION PARENTS 2018-2019

*17 Janvier 2019*

**L'orientation  
après la 3ème**

# PROGRAMME

- Présentation de la Psychologie de l'Education Nationale (Psy-EN)  (ex COP)
- Calendrier de l'orientation et de l'affectation
- Formations post 3ème
- Comment s'informer ?

# Présentation de la Psychologue de l'Education Nationale (Psy-EN)

**Mme DURANTY Alix**

- Permanence au collège (sur rdv) :  
Mardi de 8h00 à 12h30 et 13h à 16h
- Permanences au CIO de Kerlys :  
Vendredi de 8h à 13h

# Présentation de la Psychologue de l'Education Nationale (Psy-EN)

Principales missions en établissement scolaire :

- Participer à l'**accompagnement des adolescents et élèves** dans leurs parcours scolaires et la construction de leurs projets d'orientation et de formation.
- Concourir ainsi à leur **réflexion sur l'importance des diplômes et des qualifications pour une insertion professionnelle réussie.**
- Intervenir auprès des élèves en difficulté, en situation de handicap, en rupture ou en risque de rupture scolaire et mener auprès de ces publics des actions de prévention des difficultés et des risques de désinvestissement scolaire.

**En sa qualité de psychologue tenue au secret professionnel,  
la PSY-EN offre un lieu d'écoute à tous les jeunes.**

# Calendrier de l'orientation et de l'affectation

septembre  
décembre

- Le temps de la réflexion

Février-  
mars

- Les premiers choix

mai

- L'heure des choix définitifs

fin juin  
début juillet

- Affectation  
Inscription

décembre

- Le premier bilan scolaire

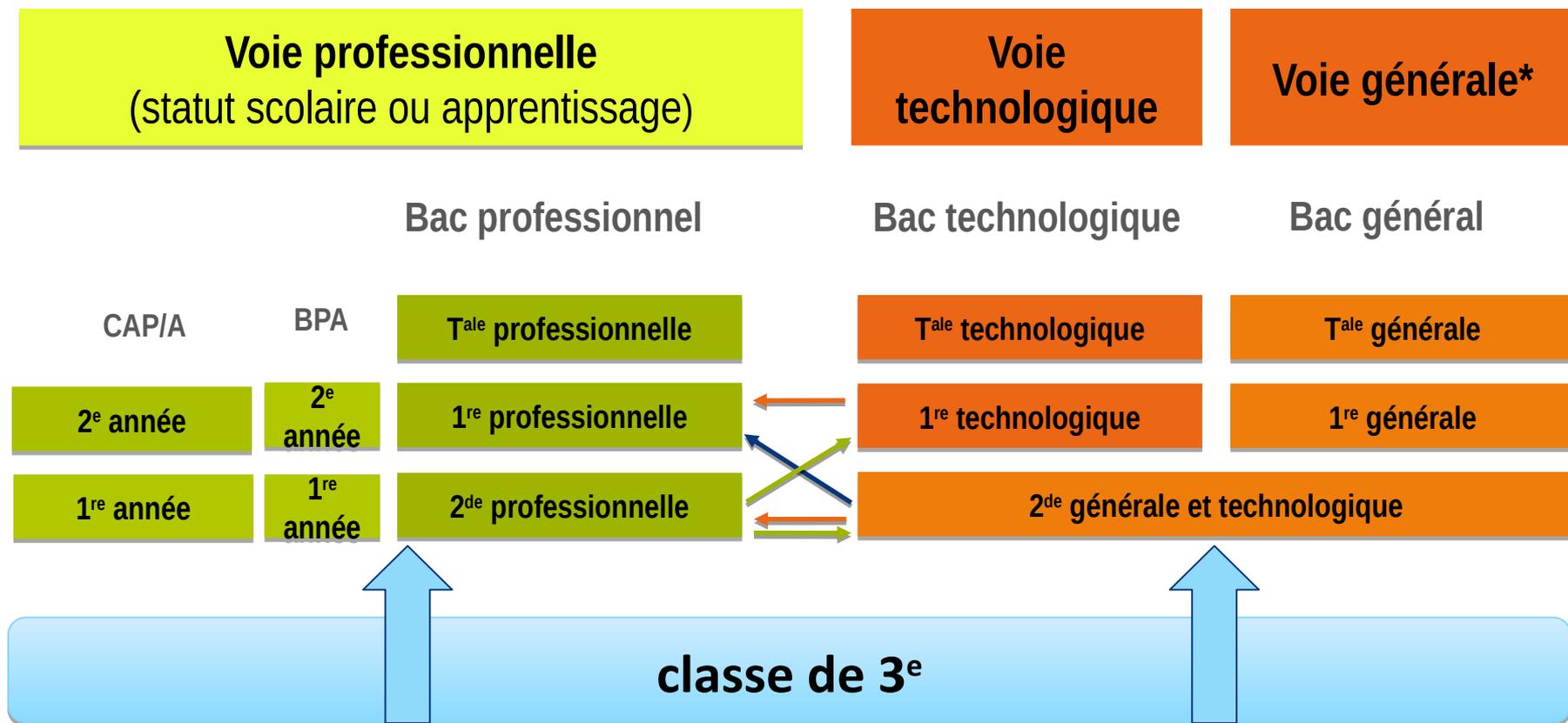
Courant

mars

- L'avis du conseil de classe

juin

- Le temps des décisions



## Rentrée 2018

Premiers ajustements de la 2<sup>de</sup> générale et technologique

## Rentrée 2019

- ↘ les classes de seconde et de première sont rénovées avec de nouveaux horaires et de nouveaux programmes
- ↘ 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> trimestre de l'année scolaire 2019-2020 : deux séquences d'épreuves communes de contrôle continu en classe de 1<sup>re</sup>
- ↘ juin 2020 : épreuves anticipées de français en 1<sup>re</sup>

## Rentrée 2020

- ↘ la classe de terminale générale est rénovée
- ↘ 2<sup>e</sup> trimestre : séquence d'épreuves communes de contrôle continu
- ↘ printemps 2021 : deux épreuves écrites de spécialité
- ↘ juin 2021 : épreuve écrite de philosophie et épreuve orale terminale

## Juillet 2021

- ↘ Nouveau bac

## Vers le bac 2021

Depuis la rentrée 2018 :

- test numérique de positionnement (expression écrite et orale, maths) dès la rentrée.
- accompagnement personnalisé tout au long de l'année.
- aide à l'orientation.
- choix avant le dernier conseil de classe entre la 1<sup>re</sup> générale et la 1<sup>re</sup> technologique.
- si 1<sup>re</sup> générale, pré-choix de 4, puis choix de 3 spécialités pour la classe de 1<sup>re</sup>.
- la « fiche de dialogue » famille / lycée fait le lien entre le conseil de classe et le vœux de l'élève. Le conseil de classe donne ses préconisations.

## Enseignements communs

- Français ▶ 4 h
- Histoire-géo ▶ 3 h
- LVA et LVB (enveloppe globalisée) ▶ 5 h 30
- Sciences économiques et sociales ▶ 1 h 30
- Maths ▶ 4 h
- Physique-chimie ▶ 3 h
- SVT - Sciences de la vie et de la terre ▶ 1 h 30
- EPS - Éducation physique et sportive ▶ 2 h
- EMC - Enseignement moral et civique ▶ 18 h/an
- Sciences numériques et technologie ▶ 1 h 30
- Accompagnement personnalisé
- Accompagnement au choix de l'orientation
- Heures de vie de classe

## Enseignements optionnels

### ↘ 1 enseignement général, au choix

- Arts : arts plastiques ou cinéma-audiovisuel, danse, histoire des arts, musique ▶ 3 h
- LVC étrangère ou régionale ▶ 3 h
- Langues et cultures de l'Antiquité (LCA) latin\* ▶ 3 h
- Langues et cultures de l'Antiquité (LCA) grec\* ▶ 3 h
- Éducation physique et sportive ▶ 3 h
- Écologie, agronomie, territoires-développement durable (EATDD, *en lycée agricole*) ▶ 3 h
- LVC étrangère ou régionale ▶ 3 h

### ↘ 1 enseignement technologique, au choix

- Management et gestion
- Biotechnologies,
- Création et culture - design) ▶ 1 h 30
- Création et innovation technologique ▶ 1 h 30
- Hippologie et équitation ou autres pratique sportive
- Écologie, agronomie, territoires et développement durable,
- Pratiques sociales et culturelle ▶ 3 h
- Pratiques professionnelles ▶ 3 h
- Santé et social ▶ 1 h 30

# Présentation secteur Caraïbe

- Lycée Nord Caraïbe et Lycée Victor Anicet

	Arts	Littérat. Et langues de l'Antiquité	Num. et sc. informatiques	Sciences de l'ingénieur	His-Géo., géopol. et sc. politiques	Langues, littérat. et cultures étrangères
Lyc. Nord Caraïbe					X	X
Lyc. V. Anicet			X			

	Humanités, littérat. et philosophie	Maths	Physique-Chimie	S.V.T.	S.E.S.	Biologie et écologie
Lyc. Nord Caraïbe	X	X	X	X	X	X
Lyc. V. Anicet						

## Durée

- ↘ en 2 ans : CAP
- ↘ 3 ans : bac pro (poursuite possible dans le supérieur)

## Statut

- ↘ scolaire : élève au lycée
- ↘ salarié : apprenti-e en alternance entre CFA et entreprise

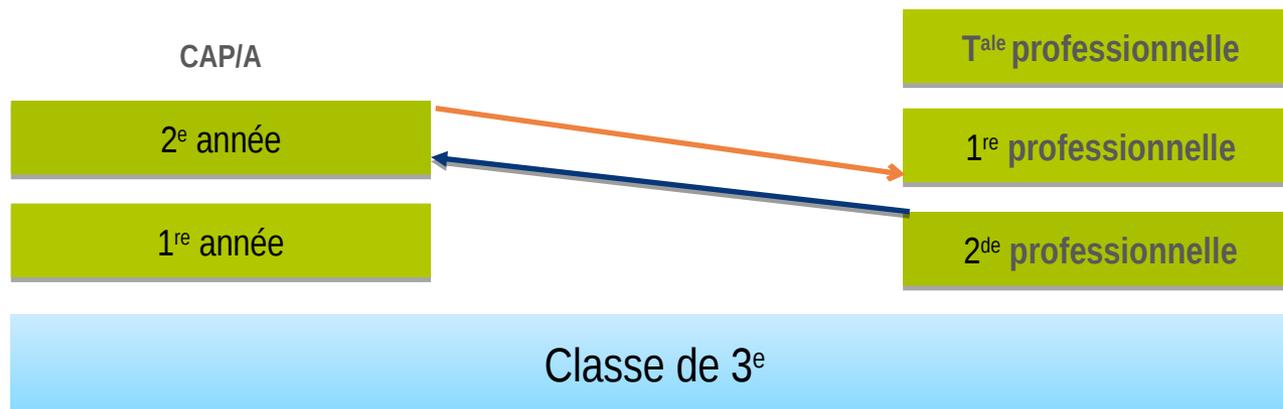
## Programme

- ↘ des cours généraux, en relation avec le métier,
- ↘ la moitié de l'emploi du temps en cours techniques et professionnels (outils, exercices techniques, TP, gestes professionnels)

**CAP = premier niveau de qualification pour l'emploi**

**Attention, tous les secteurs professionnels ne proposent pas le CAP mais le bac professionnel comme diplôme d'accès à l'emploi**

- ↳ *En 2<sup>de</sup> pro, une période de « consolidation de l'orientation » permet de changer de secteur professionnel en début de 1<sup>er</sup> trimestre*
- ↳ **Passage possible de 2<sup>de</sup> pro à 2<sup>e</sup> année de CAP**
- ↳ **À l'issue du CAP, la poursuite possible en 1<sup>re</sup> pro**





# Mars

## L'avis du conseil de classe

- Formulation d'une proposition provisoire d'orientation du conseil de classe

  **DOSSIER D'ORIENTATION ET D'AFFECTATION CLASSE DE 3<sup>ème</sup> RENTREE 2017** Cachet de l'établissement d'origine

REGIONS ACADÉMIQUES  
MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 971, 972, 973, 974, 975, 976, 977, 978, 979, 981, 982, 983, 984, 985, 986, 987, 988, 989, 991, 992, 993, 994, 995, 996, 997, 998, 999

Pour compléter ce dossier, consultez le guide ONISEP « Après la 3<sup>ème</sup> ».  
Vous pouvez accéder à ce guide en version numérique en flashant le QR Code ci-dessus.  
N'hésitez pas à vous faire aider par le professeur principal et le conseiller d'orientation-psychologue.

NOM : ..... Prénom : ..... F  G   
Né(e) le : .....  
Nom et adresse du parent ou du représentant légal : .....  
Fixe : ..... Port : ..... e-mail : .....

**Situation actuelle** Redoublant :  Oui  Non  
Classe : ..... Professeur principal : .....  
LV1 : ..... LV2 : ..... Classe euro :  Oui  Non

**2<sup>ème</sup> Trimestre : ORIENTATION PROVISOIRE**

**1 DEMANDE DE LA FAMILLE** A remettre pour le : \_\_\_/\_\_\_/2017

Cochez la case de votre choix ou bien classez par ordre de préférence (1, 2, 3)

2<sup>nd</sup>e générale et technologique ou 2<sup>nd</sup>e spécifique (Hôtellerie)  
 2<sup>nd</sup>e professionnelle Spécialité : ..... Date : \_\_\_/\_\_\_/2017  
 1<sup>ère</sup> année de CAP Spécialité : .....  
 Autre parcours envisagé : .....

Signature du représentant légal : .....

**2 AVIS PROVISOIRE DU CONSEIL DE CLASSE**

**2<sup>nd</sup>e générale et technologique ou 2<sup>nd</sup>e spécifique (Hôtellerie):** Recommandations du conseil de classe pour une vole non demandée par la famille :

Avis favorable  Avis réservé  Avis défavorable  
 Avis favorable  Avis réservé  Avis défavorable  
 Avis favorable  Avis réservé  Avis défavorable

**1<sup>ère</sup> année de CAP:**  
 Avis favorable  Avis réservé  Avis défavorable

Cet avis ne constitue en aucun cas une décision d'orientation.

Dispositif de mise à niveau conseillé : ..... Date : \_\_\_/\_\_\_/2017  
Le chef d'établissement : .....

**3 RETOUR DE LA FAMILLE** A remettre pour le : \_\_\_/\_\_\_/2017

Nous avons pris connaissance de la proposition formulée par le conseil de classe.

**Nous souhaitons rencontrer :**

Le chef d'établissement  Le professeur principal  Le conseiller d'orientation-psychologue

Observations éventuelles : ..... Date : \_\_\_/\_\_\_/2017  
Signature du représentant légal : .....

Page 1/4

# Avril - Mai

## L'heure des choix définitifs

Avant le dernier conseil de classe, formulation des choix d'orientation définitifs par l'élève et sa famille.

**3ème Trimestre : ORIENTATION DEFINITIVE**

**4 DEMANDE DE LA FAMILLE** *A remettre pour le \_\_\_/\_\_\_/2017 avec vos vœux d'affectation exprimés dans le cadre 12 à la page 4 de ce dossier.*

Vous pouvez classer vos vœux d'orientation par ordre de préférence (1, 2, 3)

2nde générale et technologique ou spécifique (Hôtellerie)  
*Les enseignements d'exploration ne sont pas pris en compte au moment de l'affectation!*

2nde professionnelle (spécialités)\* : .....

1ère année de CAP (spécialités)\* : .....

\*Envisagez-vous cette formation professionnelle par la voie de l'apprentissage? Oui  Non   
Si oui, rapprochez-vous d'un CFA afin de renseigner un dossier d'admission et trouver une entreprise pour signer un contrat d'apprentissage.

Date : \_\_\_/\_\_\_/2017  
Signature du représentant légal : .....

**5 PROPOSITION DU CONSEIL DE CLASSE**

Le conseil de classe répond à la (aux) demande (s) de la famille:

2nde générale et technologique ou spécifique (Hôtellerie) *Motivation de la décision en cas de refus du choix de la famille:* .....

2nde professionnelle : .....

1ère année de CAP : .....

Dispositif de mise à niveau conseillé

.....

Date : \_\_\_/\_\_\_/2017  
Le chef d'établissement : .....

**6 RETOUR DE LA FAMILLE** *A remettre pour le \_\_\_/\_\_\_/2017*

Nous avons pris connaissance de la proposition d'orientation émise par le conseil de classe :

Nous l'acceptons *Date : \_\_\_/\_\_\_/2017*

Nous la refusons et souhaitons rencontrer le chef d'établissement *Signature du représentant légal :* .....

Page 2/4

# Avril - Mai

## L'heure des choix définitifs

Il faut également remplir les vœux d'affectation en précisant les établissements souhaités.

**AFFECTATION**

**12 VŒUX D'AFFECTATION** *A renseigner en même temps que vos vœux d'orientation, cadre 4 page 2*

L'ENTREE EN 2<sup>de</sup> : GENERALE ET TECHNOLOGIQUE ou SPECIFIQUE (Hôtellerie)  
*Vous devez choisir au moins 2 établissements de votre secteur*

Vœux	Précisez la 2 <sup>de</sup>	Etablissements	Code vœux
1	<input type="checkbox"/> GT <input type="checkbox"/> Hôtellerie <input type="checkbox"/> GT « création et culture design »		
2	GT		
3	GT		

L'ENTREE EN : 2<sup>de</sup> professionnelle (BAC PRO 3 ans) ou 1<sup>ère</sup> année de CAP

Vœux	Formations et spécialités demandées	Etablissements	Code vœux
1			
2			
3			
4			

⇒ *Contre-indications médicales: dans le cadre d'un vœu d'orientation portant sur la voie professionnelle, les familles doivent s'informer sur les éventuelles contre-indications médicales liées à certaines spécialités.*  
Date : \_\_\_/\_\_\_/2017 Signature du représentant légal :

**13 CAS PARTICULIERS**

*Elève en situation de handicap ou devant bénéficier d'une prise en charge médicale spécifique. La famille doit se rapprocher du chef d'établissement avant le 7 avril 2017 afin de constituer le dossier « affectation des élèves présentant des besoins éducatifs particuliers ».*

**14 DEMANDE DE DEROGATION EN 2<sup>de</sup> GT et DEMENAGEMENT**

*Pour toute demande de dérogation (2<sup>de</sup> GT hors secteur) et déménagement vous devez:*

- Compléter ce tableau en cochant la ou les cases qui concerne(nt) votre enfant.
- Transmettre les pièces justificatives au collège

<input type="checkbox"/> l'élève est boursier	Date : ___/___/2017 Signature du représentant légal :
<input type="checkbox"/> l'élève a un frère ou une sœur scolarisé(e) dans l'établissement demandé à la rentrée 2017	
<input type="checkbox"/> le domicile de l'élève est en limite de zone de desserte, proche de l'établissement souhaité	
<input type="checkbox"/> déménagement	

**15 Télé-inscription**

*Cette année, dès réception de l'avis d'affectation, vous devrez donner votre réponse sur un site de « télé-inscription », afin de réserver la place attribuée. A cet effet, des informations complémentaires, vous seront données par le chef d'établissement d'origine.*

Page 4/4

Avril - Mai

# *L'heure des choix définitifs*

Formuler plusieurs voeux

Exemples :

- 1) 2nde pro Commercialisation et services en restauration au LP Bellefontaine
- 2) 2nde pro Commercialisation et services en restauration à l'AMEP
- 2) 2nde pro Commercialisation et services en restauration au LP du François

*1 voeu = 1 BAC Pro ou CAP + 1 établissement public précis*

*Vous pouvez donc par exemple demander  
1 même CAP ou BAC Pro  
dans 3 établissements différents*

# Juin

## *Le temps des décisions*

- le conseil de classe formule une proposition d'orientation, sur la base de votre ou de vos demandes d'orientation:
  - Si elle est conforme à votre demande, la proposition d'orientation devient alors une décision d'orientation ;
  - Si elle est différente, le chef d'établissement prend la décision définitive, après un entretien avec la famille et l'élève ;
  - Si le désaccord persiste après cet entretien, possibilité de faire un recours dans un délai de 3 jours ouvrables auprès d'une commission d'appel qui statuera.
  - Le maintien dans la classe d'origine peut être demandé par la famille si le désaccord perdure à l'issue de l'entretien avec le chef d'établissement ou de la commission d'appel

→ En cas d'accord entre vos vœux et la proposition du conseil de classe, le chef d'établissement prononce la décision

### 7 DECISION D'ORIENTATION DU CHEF D'ETABLISSEMENT

- 2<sup>nd</sup>e générale et technologique ou spécifique       2<sup>nd</sup>e professionnelle      Date : \_\_\_/\_\_\_/2017  
 1<sup>ère</sup> année de CAP      Signature du chef d'établissement :

→ En cas de désaccord, le chef d'établissement vous recevra pour un entretien obligatoire. A son issue, il prend une décision d'orientation notifiée par écrit dans le présent dossier. Si vous acceptez cette décision, elle devient définitive. Si vous la refusez, vous pouvez alors faire appel (voir cadre numéro 9).

### 8 DECISION D'ORIENTATION DU CHEF D'ETABLISSEMENT APRES L'ENTRETIEN

Décision d'orientation prise par le chef d'établissement à l'issue de l'entretien qui s'est tenu le \_\_\_/\_\_\_/2017 :

- 2<sup>nd</sup>e générale et technologique ou spécifique       2<sup>nd</sup>e professionnelle       1<sup>ère</sup> année de CAP

Motivation de la décision, prise par le chef d'établissement :

Date : \_\_\_/\_\_\_/2017  
Signature du chef d'établissement :

⚠ Lorsque les parents de l'élève ou l'élève majeur n'obtiennent pas satisfaction pour les voies d'orientation demandées, ils peuvent de droit, obtenir le **maintien** de l'élève dans le niveau de la classe d'origine pour la durée d'une seule année scolaire.

A titre exceptionnel, un **redoublement** peut être mis en oeuvre pour pallier une période importante de rupture des apprentissages scolaires sous réserve de l'accord de la famille.

### 9 REPONSE DE LA FAMILLE

A remettre pour le \_\_\_/\_\_\_/2017

Nous avons pris connaissance des motivations ayant fondé la décision d'orientation,

- Nous acceptons la décision d'orientation prise par le chef d'établissement  
 Nous n'acceptons pas la décision du chef d'établissement et demandons le **maintien** dans la classe de troisième  
 Nous refusons cette décision et décidons de **faire appel** devant la commission qui statuera le : \_\_\_/\_\_\_/2017

☞ Vous pouvez exercer un **recours devant la commission d'appel** dans un délai de trois jours ouvrables à compter de la réception de la notification pour faire appel de la décision. La commission réexaminera la situation de votre enfant. Vous pouvez y assister en formulant une demande écrite auprès du président de la commission d'appel et/ou joindre tous documents susceptibles d'éclaircir cette instance (à déposer auprès du chef d'établissement). La décision d'orientation prise par la commission est définitive.

Date : \_\_\_/\_\_\_/2017

Signature du représentant légal :

### 10 DECISION DE LA COMMISSION D'APPEL

- Appel accepté       Appel rejeté

Motif de la décision en cas de rejet :

Date : \_\_\_/\_\_\_/2017

Signature du président de la commission d'appel :

### 11 DEMANDE DE LA FAMILLE

En cas de désaccord avec la décision d'appel, le **maintien** dans le niveau de la classe d'origine peut être obtenu pour la durée d'une seule année scolaire.

- Nous n'acceptons pas la décision de la commission d'appel et demandons le **maintien dans la classe de troisième**.

Date : \_\_\_/\_\_\_/2017

Signature du représentant légal :

# ATTENTION !

- ORIENTATION

C'est la finalité du dialogue entre l'établissement, l'élève et sa famille

- AFFECTATION

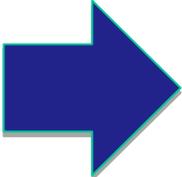
C'est la place attribuée à l'élève dans un établissement par le rectorat

# Fin juin - Début juillet

## *Affectation - Inscription*

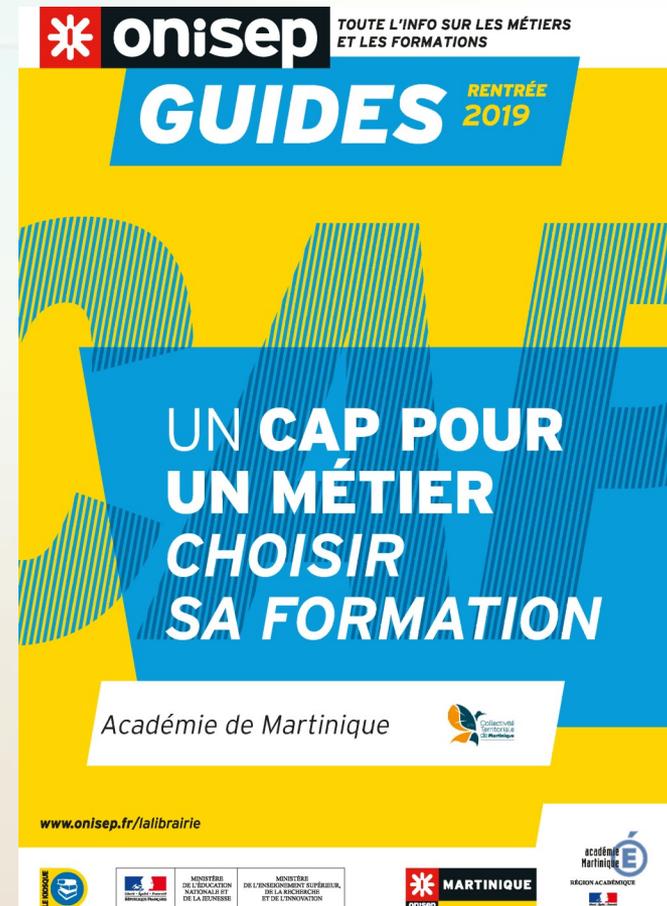
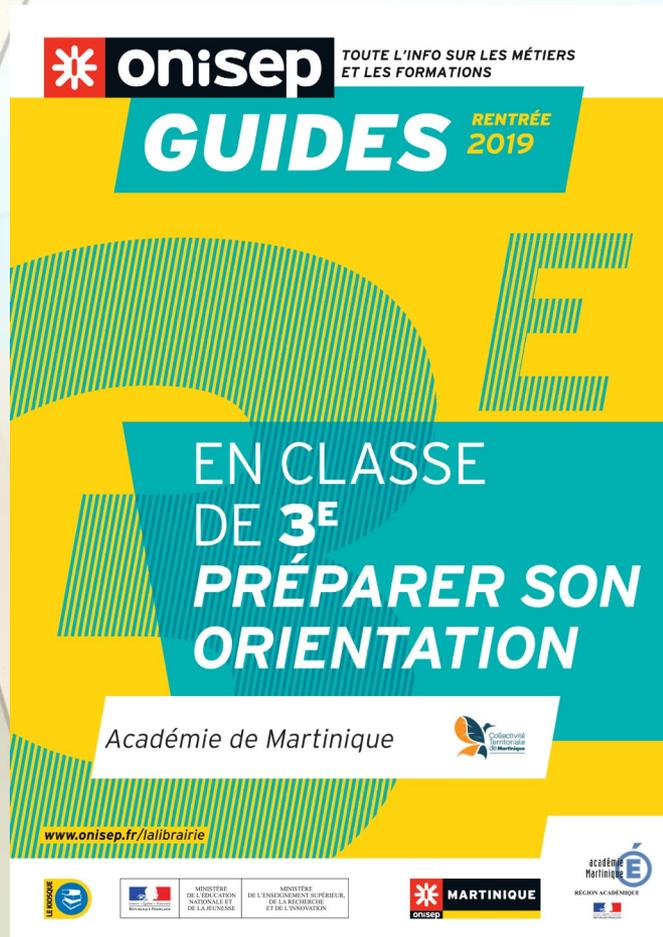
- Notification d'affectation envoyée à la famille, précisant la formation et le lycée d'affectation.  
L'affectation prend en compte :
  - La décision d'orientation
  - L'ordre des vœux de l'élève et de sa famille
  - Les résultats scolaires de l'élève
  - Le nombre de places disponibles
- À la réception de la notification, faire l'inscription dans le lycée indiqué (avant de partir en vacances).

- **Votre professeur-e principal-e**
- **Votre psychologue de l'éducation nationale**
- **Votre CDI et votre CIO**



Les points nouveaux de la réforme seront répercutés dans les diapos au fur et à mesure de leur publication officielle (vérifiez les dates de mise à jour des diaporamas en page de titre).

# Pour s'informer



# Pour s'informer

**C.I.O. de Kerlys**

**0596 52 88 05**

**Pôle Technologique de Kerlys Bât. D1 - RDC 5 rue Saint-  
Christophe 97200 Fort-de-France**

- ***Pendant les vacances scolaires, les horaires du CIO du  
lundi au jeudi 8h-14h et le vendredi 8h-12h.***

***Merci de votre  
attention***